



## ■ OFFRE D'EMPLOI

Opérateur/trice Vidéoprotection

**Direction des Affaires juridiques et de tranquillité publique**

**REF : CSUPM**

### ■ Identification :

- Direction : Direction de la prévention-et de la gestion des risques urbains
- Service : Centre de Supervision Urbaine
- Intitulé : Opérateur/trice vidéoprotection
- Rattachement hiérarchique : Chef d'exploitation du CSU -

### CASIER JUDICIAIRE ET FICHER TAJ VIERGES

### ■ Caractéristiques administratives :

- Catégorie statutaire : C
- Cadre d'emplois : adjoint administratif/technique territorial – Agent de surveillance de la voie publique
- Filière : administrative/ technique
- Temps complet

### ■ Mission (s) :

Contribue à la sécurisation des lieux, des espaces et des bâtiments publics par le biais d'une vidéoprotection. Exploite les images en vue d'informer les agents de la ville ou les partenaires chargés d'intervenir sur les sites.

Surveille à distance les établissements municipaux en traitant les alarmes.

### ■ Activités :

- **Observation, analyse et exploitation des images et informations de la vidéoprotection**
- **Participation à la maintenance technique de premier niveau des équipements de vidéoprotection**
- **Contribution au fonctionnement et à l'organisation du CSU**
- **Gestion des alarmes et des appels d'urgence**

## ■ Compétences nécessaires :

### ■ Savoirs :

- Plan communal de sauvegarde
- Procédures et modes opératoires pour la vidéoprotection et la gestion des crises
- Dispositif d'astreinte
- Compétences de la police municipale et nationale et de la gendarmerie dans le cadre des conventions de coordination
- Réglementation de la vidéoprotection, de l'exploitation, de l'archivage et de la destruction des images
- Responsabilité juridique, pénale et sociale liée à la vidéoprotection
- Typologie des publics et connaissances actualisées de la délinquance
- Géographie urbaine et lieux d'implantation des caméras
- Typologie et registre des alarmes
- Charte éthique et déontologique liée à la vidéoprotection
- Logiciels d'exploitation des images télé et vidéo
- Fonctions, composants, connexion des systèmes de vidéo et télésurveillance
- Techniques de maintenance de premier niveau
- Registre de sécurité, règlements internes de la collectivité
  
- Procédures hiérarchiques de transmission des consignes et informations
  
- Organisation des services de la collectivité -
- Vocabulaire professionnel du service
- Notions de pédagogie
- Techniques d'écoute et de retranscription de l'information
- Techniques bureautiques et logiciels informatiques (Word, Excel ...)

### ■ Savoir-faire :

- **Observation, analyse et exploitation des images et informations de la vidéoprotection :**
  - Utiliser et maîtriser le système d'exploitation vidéo
  - Utiliser et maîtriser le système d'exploitation vidéo
  - Repérer sur écran des événements significatifs
  - Analyser l'information et la relayer vers les services compétents
  - Déclencher des outils ou différents types d'intervention (alarmes, télésurveillance, astreinte)
  - Rédiger des documents de synthèse (main courante, signalements, rapports, etc.)
  - Prendre en compte les informations issues des partenaires de la sécurité
  - Participer aux coordinations chargées des plans de surveillance et d'intervention
  
- **Participation à la maintenance technique de premier niveau des équipements de vidéoprotection**
  - Vérifier les masquages et champs de vision
  - Aider à la définition des cycles automatiques ou des prépositions des caméras
  - Signaler les pannes auprès des interlocuteurs compétents
  - Aider les techniciens de maintenance dans leur diagnostic
  
- **Contribution au fonctionnement et à l'organisation du CSU**
  - Gérer le contrôle d'accès au centre de supervision urbain pour les personnes accréditées
  - Alerter les responsables hiérarchiques sur les dysfonctionnements des procédures
  - Formuler des propositions d'optimisation des modes opératoires, des procédures et de l'exploitation du cycle des images
  - Assurer la prise en compte et la transmission des consignes entre agents et auprès des responsables

- **Gestion des alarmes et des appels d'urgence**
  - Assurer la réception, le traitement rapide et efficace des informations reçues et des événements en fonction des consignes définies.
  - En cas d'événement, écouter, questionner, reformuler pour établir un constat de la situation et qualifier la nature et le degré d'urgence.
  - Gérer les déclenchements d'alarme et/ou mobiliser les services d'intervention selon les priorités définies par les procédures en transmettant aux interlocuteurs des informations précises.
  - Prendre des décisions d'urgence adaptées à la situation.
  - Tracer les événements quotidiennement sur le registre prévu à cet effet ou sur une main courante informatisée.
  
- **Cadre réglementaire et des procédures**  
Appliquer et expliquer

**Globalement :**

- S'exprimer clairement
- Réaliser la saisie de documents
- Utiliser l'outil informatique
- Vérifier la conformité des procédures administratives
- Techniques rédactionnelles
- Recevoir, filtrer et transmettre les messages téléphoniques et les courriers informatiques
- Appréhender le caractère d'urgence des informations à transmettre
- Gérer les situations de stress
- Porter assistance à des publics en situation de crise ou d'urgence

■ savoir-être :

- réactivité
- rigueur
- sens aigu l'observation
- qualités relationnelles
- écoute, analyse, synthèse, et reformulation
- capacité à travailler en équipe
- sens de l'initiative
- autonomie
- disponibilité

■ **<Liaisons fonctionnelles :**

■ Internes :

- Direction générale des services
- Direction générale des services techniques
- Relations permanentes avec les services de la collectivité susceptibles d'intervenir sur les sites : police municipale, techniques, maintenance, service de médiation

■ Externes :

- En fonction des procédures d'information et d'intervention, relations avec les services de la sécurité publique, de la sécurité civile, les sociétés de gardiennage et de surveillance, les entreprises et sous-traitants chargés de la maintenance technique, les sapeurs pompiers

■ **Conditions d'exercice :**

- Situation fonctionnelle du poste : dans les locaux de la Police Municipale, au centre de supervision urbaine,  
Rattaché au pôle affaires juridiques et Tranquillité publique

- Conditions d'exercice : Travail en centre de vidéoprotection en milieu confiné, travail isolé  
Travail de nuit, en soirée, les week-ends, et les jours fériés, en 5/8 ou 3/8  
Risques de fatigue visuelle, physique ou psychologique  
Strict respect des procédures et règles de confidentialité  
Forte pénibilité limitant la durée d'exercice du métier  
Temps de travail organisé sur un cycle de 140 heures sur 28 jours.

Travail contraint, encadré par les textes, règlements et procédures

- Moyens mis à disposition : Logiciels d'exploitation des images vidéo et télévisuelles ; système de vidéoprotection, caméras, moyens de radiocommunication, système d'archivage et de destruction des supports vidéo

### ■ **Caractéristiques particulières :**

- Encadrement de personnel : non
- Elaboration d'un budget : non
- Gestion d'un budget : non
- Gestion d'une régie : non
- Utilisation d'E.P.I : non  
(Équipement de protection individuelle)

■ Spécificité(s) :  
Travail en milieu confiné et sécurisé

### ■ **Risques professionnels :**

Fatigue visuelle, physique et psychologique  
Forte pénibilité

### ■ **Contact / Modalités :**

Pour postuler, merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation, **en précisant la référence** de l'offre CSUPM, **pour le 28 septembre 2018, délai de rigueur** à l'adresse suivante :

Hôtel de ville  
Place François Mitterrand  
BP 76  
60 109 Creil Cedex  
A l'attention de Monsieur le Maire  
Direction des ressources humaines